



Recluses Missionnaires

Sark

Montréal, le 26 janvier 1981

Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des Communes
sur la Constitution du Canada
Gouvernement du Canada
Siège du Gouvernement
Ottawa

RECEIVED / REÇU
H of C - C des C
03 FEB 1981
Committees and Private
Legislation Branch
Comités et Législation Privée

Monsieur le Président,

La Communauté des Recluses Missionnaires est favorable à une charte canadienne des droits et libertés; elle ne peut cependant pas souscrire au projet actuel.

Nous tenons à vous exprimer, avec l'Association Canadienne des Commissaires des Ecoles Catholiques, notre grande déception et nos vives inquiétudes quant à la protection, dans l'avenir, des droits et privilèges réservés, depuis la création de notre pays, aux écoles séparées catholiques romaines soutenues par les fonds publics.

Nous proposons que le mémoire présenté par la dite association en date du 4 décembre 1980 soit sérieusement pris en considération et que les amendements proposés par ce mémoire soient apportés, sans restriction, au projet de charte des droits et libertés.

Persuadées de votre dévouement à tous les canadiens sans exception, nous avons confiance que vous défendrez nos justes revendications.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Les Recluses Missionnaires,
Soeur Pierrette Sarrazin, r.m.
prieure

Soeur Marie-Thérèse Lavoie, r.m.
secrétaire

Pierrette Sarrazin, r.m.
prieure
Marie-Thérèse Lavoie, r.m.
secrétaire